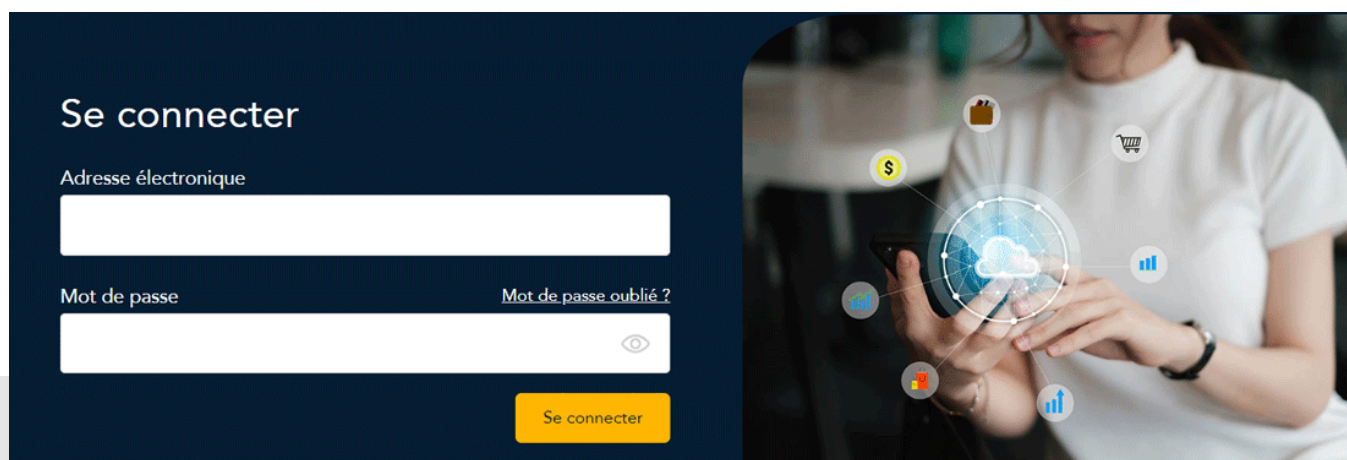




# Portail Moneris

Guide de migration pour utilisateurs de Marchand Direct



## Table des matières

<b>Présentation du portail Moneris .....</b>	<b>2</b>
Créer un compte pour le portail Moneris.....	2
Configurer l'authentification à deux facteurs (A2F).....	3
<b>Accéder à Marchand Direct par l'entremise du portail Moneris .....</b>	<b>4</b>
Retourner au portail Moneris par l'entremise de Marchand Direct .....	4
<b>Quoi faire ensuite .....</b>	<b>5</b>

# Présentation du portail Moneris

Le **portail Moneris** vous permet d'accéder à tous vos produits numériques de Moneris, y compris Marchand Direct.

Suivez les étapes de ce guide afin de réaliser ce qui suit :

- créer un compte pour le portail Moneris;
- améliorer la protection de votre compte en utilisant l'authentification à deux facteurs (A2F);
- accéder à Marchand Direct (MD).

Au fur et à mesure, de nouveaux produits seront ajoutés au portail Moneris.

## Créer un compte pour le portail Moneris

Créer un compte pour le portail Moneris est la première étape pour accéder à Marchand Direct par l'entremise du portail Moneris.

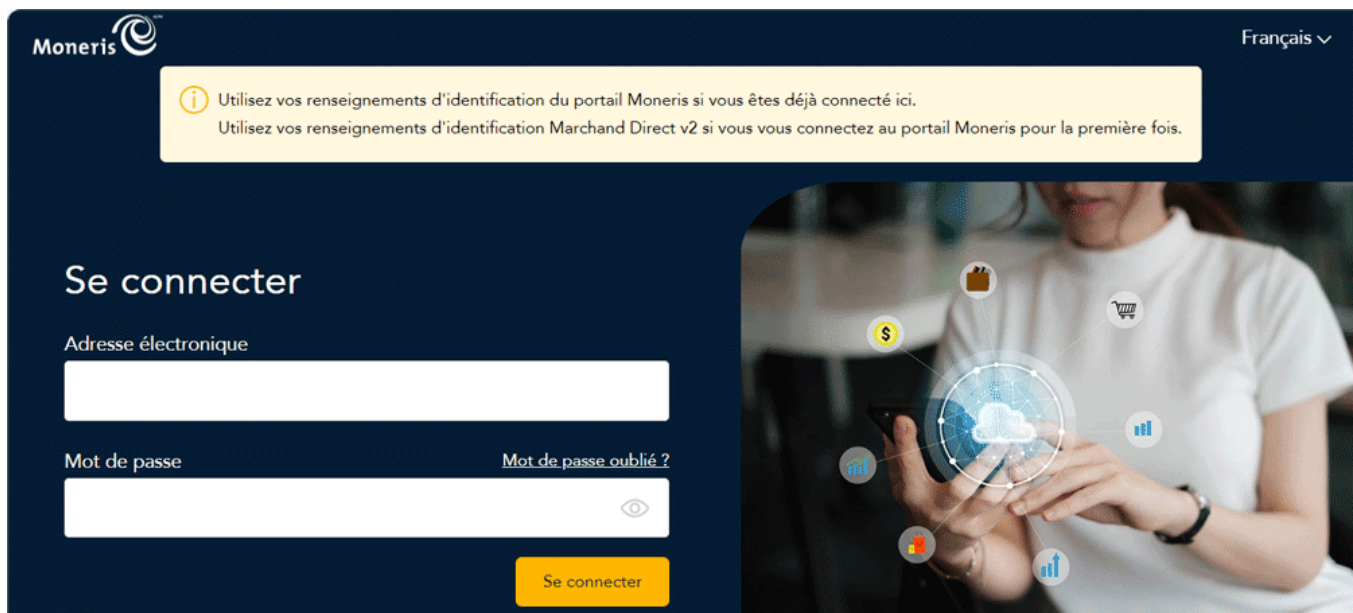
1. Lancez votre navigateur Web et accédez à la page <https://login.moneris.com/fr/login>.

- Si vous allez directement à la page de connexion de MD, vous serez redirigé vers le portail Moneris une fois que la migration obligatoire aura commencé.



- Passez à l'étape 2 pour ouvrir une session dans le portail Moneris.

2. Connectez-vous au portail Moneris en entrant l'**adresse courriel** et le **mot de passe** associés à votre compte MD. Une fois la connexion réussie, votre compte du portail Moneris sera automatiquement créé.



## Configurer l'authentification à deux facteurs (A2F)

Le portail Moneris exige que l'authentification à deux facteurs soit activée pour protéger votre compte. Ainsi, vous devrez confirmer votre identité de deux façons : avec votre mot de passe et une autre façon, choisie par vous. Pour l'instant, vous pouvez utiliser votre adresse courriel.

### Sécurisez votre compte

Votre code de vérification Moneris:

**548885**

Si vous n'avez pas demandé la création d'un compte, veuillez contacter Moneris à 1-866-319-7450.

Ceci est un message automatique. Veuillez ne pas y répondre.

### Vérifier le code


Le code de vérification a été envoyé à votre boîte de réception. Copier le code dans la boîte ci-dessous.

**Adresse électronique**

s\*\*\*\*\*t@maildrop.cc

Code de vérification

[Envoyer un nouveau code](#)

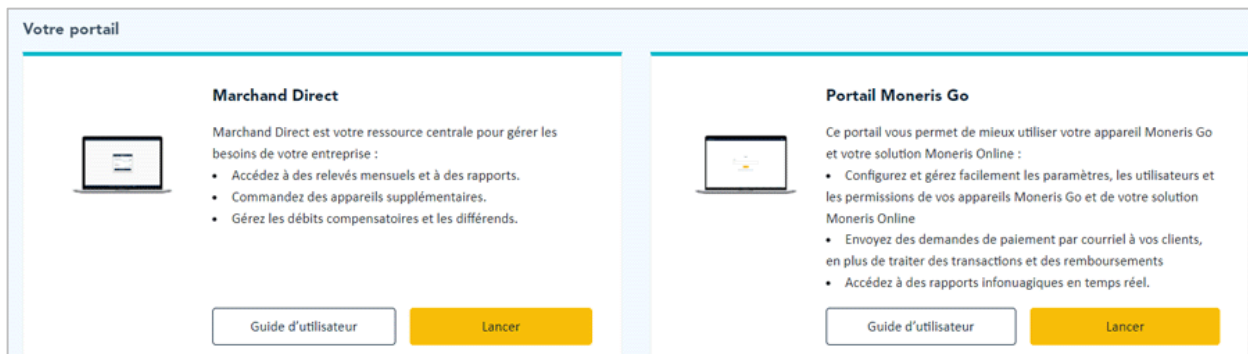
 Mémoriser mon appareil

1. Une fois la connexion réussie, le portail Moneris enverra un code de vérification à l'adresse courriel utilisée pour vous connecter. Voici un exemple du courriel que vous recevrez :
2. Ouvrez le message et notez le code de vérification.
  - Si vous ne voyez pas le message dans votre boîte de réception, consultez votre dossier Courrier indésirable.
  - Si le code expire, procédez à l'étape suivante. Vous pouvez demander un nouveau code.
3. La fenêtre de vérification du code s'affiche. Si vous n'avez pas reçu de code ou si le code a expiré, cliquez sur le lien Envoyer un nouveau code.
  - a. Entrez le code de vérification contenu dans le courriel.

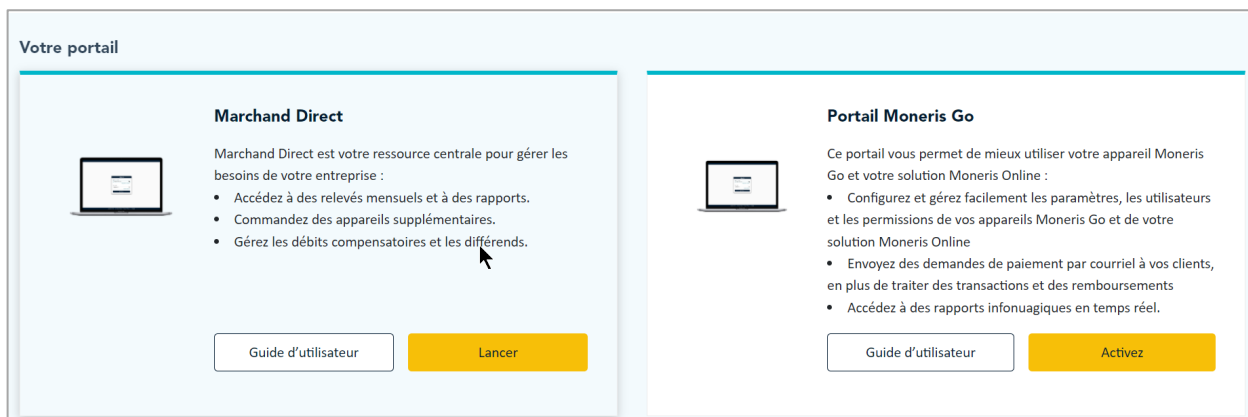
Pour éviter de devoir utiliser l'A2F pour les 30 prochains jours **lorsque vous utilisez le même ordinateur et le même navigateur**, cliquez sur la case **Mémoriser mon appareil** avant de cliquer sur Vérifier le code. Si vous ne cochez pas cette case, un code de vérification sera demandé chaque fois que vous vous connecterez. La fonction « Se souvenir de mon appareil » doit uniquement être utilisée sur les ordinateurs de confiance. Ne cochez pas cette case si vous utilisez un ordinateur partagé.
  - b. Cliquez sur **Vérifier le code**.

## Accéder à Marchand Direct par l'entremise du portail Moneris

Une fois votre identité confirmée, la tuile Marchand Direct s'affiche dans le portail Moneris. Cliquez sur **Lancer** pour accéder au tableau de bord de Marchand Direct. Si vous êtes également inscrit au portail Moneris Go, vous verrez aussi la tuile pour le portail Moneris Go avec le bouton **Lancer**.

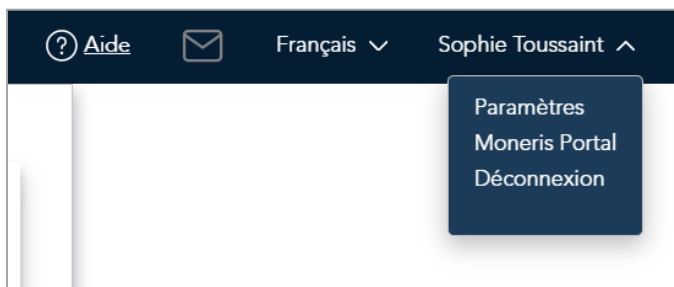


Si vous n'êtes pas inscrit au portail Moneris Go, le bouton Activer s'affiche sur la tuile du portail Go. Cliquez dessus pour vous inscrire au portail Go. **Notez :** *L'inscription sera conditionnée par l'admissibilité.*



## Retourner au portail Moneris par l'entremise de Marchand Direct

Suivez les étapes ci-dessous pour retourner au portail Moneris depuis MD.



1. Dans MD, cliquez sur le menu déroulant situé à côté de votre nom.
2. Dans le menu, choisissez une option :
  - Pour vous déconnecter de MD et retourner au portail Moneris, cliquez sur **Déconnexion**.
  - Pour retourner au portail Moneris sans vous déconnecter de MD, cliquez sur **Portail Moneris**.

## Quoi faire ensuite

Une fois la migration terminée, nous vous recommandons également de passer en revue les instructions d'administration des comptes dans l'Aide en ligne du portail Moneris à la page de soutien du portail Moneris à l'adresse suivante [moneris.com/fr-ca/soutien/produits/portail-moneris](https://moneris.com/fr-ca/soutien/produits/portail-moneris).

Apprenez comment :

- Accéder aux paramètres utilisateur;
- Modifier votre mot de passe;
- Mettre à jour l'authentification à 2 facteurs (2FA) vers une méthode plus sécurisée;
- Modifiez vos questions de sécurité ou les réponses;
- Mettre à jour les renseignements du compte (prénom, nom de famille, numéro de téléphone);
- Utiliser la fonction d'oubli du mot de passe.



MONERIS, MONERIS PRÊT POUR LES PAIEMENTS & dessin et MARCHAND DIRECT sont des marques de commerce déposées de Corporation Solutions Moneris. Toutes les autres marques ou marques de commerce déposées appartiennent à leurs titulaires respectifs.

© 2024 Corporation Moneris Solutions, 3300, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario), M8X 2X2. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de diffuser le présent document, que ce soit en partie ou en totalité, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y compris par photocopie, sans l'autorisation de Corporation Solutions Moneris. Le présent document est uniquement fourni à titre informatif. Ni Corporation Solutions Moneris ni l'une de ses sociétés affiliées ne sont responsables de tout dommage direct, indirect, accessoire, consécutif ou exemplaire découlant de l'utilisation de tout renseignement contenu dans le présent document. Ni Moneris, ni l'une de ses sociétés affiliées, ni l'un de ses ou de leurs concédants ou titulaires de licence, prestataires de services ou fournisseurs ne garantit ni ne fait de déclaration concernant l'utilisation ou les résultats découlant de l'utilisation des renseignements, du contenu et du matériel se trouvant dans le présent guide en ce qui a trait à leur bien-fondé, leur exactitude, leur fiabilité ou autrement.

Votre traitement des transactions par cartes de débit et de crédit est régi par les modalités de vos ententes associées aux services de traitement des transactions par cartes de débit et de crédit du commerçant conclues avec Corporation Solutions Moneris.

Il vous incombe de suivre en tout temps les procédures de traitement des transactions par carte appropriées. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le **Manuel d'utilisation à l'intention du commerçant** à l'adresse [moneris.com/fr-ca/juridiques/modalites](https://moneris.com/fr-ca/juridiques/modalites) ainsi que les modalités de vos ententes associées au traitement des transactions par cartes de débit et de crédit ou aux autres services applicables conclues avec Corporation Solutions Moneris.

Guide de migration du portail Moneris pour utilisateurs de MD (octobre 2024)